



DEMANDE D'AMENAGEMENTS POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP CANDIDATES A UN TITRE A FINALITE PROFESSIONNELLE DELIVRE PAR LA FEDERATION FRANCAISE D'EQUITATION

Rappel du contexte réglementaire

L'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap est précisée par la loi n°2005-102 du 11 février 2005.

Les personnes en situation de handicap transitoire, dans une phase de rééducation post-opératoire ne peuvent pas demander d'aménagements d'épreuves certificatives.

Les métiers couverts par les certifications professionnelles de Moniteur d'Equitation, Animateur d'Equitation et Accompagnateur de Tourisme Equestre font partie des professions réglementées et relèvent de l'article L.212-1 du code du sport.

Leur plein exercice est également conditionné par la possession d'une carte professionnelle et donc d'un certificat d'aptitude médicale, tel que défini par l'article A.212-178 du Code du sport.

Démarche

1. Préalablement à la vérification des exigences préalables à l'entrée en formation, à l'inscription aux tests d'exigences techniques ou au dépôt de sa demande de recevabilité à la validation des acquis de l'expérience, le candidat fait une demande d'aménagements auprès du service formation de la FFE ;
En retour, la FFE transmet au candidat le dossier à renseigner, les conditions réglementaires d'exercice de la profession, le référentiel professionnel de la certification et un descriptif précis des épreuves dont l'aménagement est sollicité, à destination d'un médecin désigné par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDPAH).
2. L'examen médical doit permettre de :
 - confirmer le handicap au sens de l'article L.114 du code de l'action sociale et des familles ;
 - mesurer l'incapacité fonctionnelle (limitations) ;
 - justifier de manière argumentée le bien-fondé de l'aménagement sollicité avec le handicap présenté et la ou les épreuve(s) concernée(s), à la lecture du descriptif fourni par le service formation FFE ;
 - remettre à l'intéressé, à destination de l'organisme formateur, le formulaire médical annexé à la demande renseignée par le médecin désigné par la CDPAH précisant :
 - la non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités équestres,
 - l'avis et les préconisations relatifs à la demande d'aménagements liés au handicap.
3. le candidat transmet au service formation de la FFE le dossier complet.
La FFE établit une attestation mentionnant les aménagements dont le candidat peut bénéficier ;
4. le candidat transmet l'attestation établie par la FFE au centre de formation auprès duquel il souhaite s'inscrire. L'attestation est jointe au dossier d'inscription du candidat à l'entrée en formation et transmise à l'organisateur de la session d'examen.



DOSSIER DE DEMANDE D'AMENAGEMENTS DE FORMATION ET/OU CERTIFICATION POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le dossier est à adresser par courriel à formation@ffe.com au minimum 1 mois avant l'inscription aux tests d'entrée (ATE), la vérification des exigences préalables à l'entrée en formation (AE et ME) ou la demande de recevabilité à la validation des acquis de l'expérience

Il est constitué de :

- Formulaire de demande d'aménagements à compléter par le demandeur p 3
- Tableau de demande d'aménagements à compléter par le demandeur p 5
- Formulaire médical à compléter par le médecin désigné par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDPAH) p 8
- Référentiel professionnel et descriptif des épreuves certificatives à transmettre par le demandeur au médecin sollicité Annexes



FORMULAIRE DE DEMANDE D'AMENAGEMENTS

(à remplir par le demandeur)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tel :

Adresse électronique :

N° Licence FFE :

Situation du demandeur :

Avez-vous déjà bénéficié d'aménagements de votre poste de travail, de votre scolarité et/ou de formations antérieures ? (Si oui, vous pouvez communiquer toutes décisions d'aménagements antérieurs susceptibles de faciliter les propositions à venir)

Oui

Non

Titre faisant l'objet de la demande :

ATE <input type="checkbox"/>	AE <input type="checkbox"/>	ME <input type="checkbox"/>
Tests d'exigences techniques préalables à l'entrée en formation : Acquis <input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/>	Exigences préalables à l'entrée en formation : Validées <input type="checkbox"/> Non validées <input type="checkbox"/>	Exigences préalables à l'entrée en formation : Validées <input type="checkbox"/> Non validées <input type="checkbox"/>
UC déjà acquises, le cas échéant : UC1 <input type="checkbox"/> UC2 <input type="checkbox"/> UC3 <input type="checkbox"/>	BC déjà acquis, le cas échéant : BC1 <input type="checkbox"/> BC2 <input type="checkbox"/> BC3 <input type="checkbox"/>	UC déjà acquises, le cas échéant : UC1 <input type="checkbox"/> UC2 <input type="checkbox"/> UC3 <input type="checkbox"/>

Aménagements demandés :

La demande concerne des aménagements relatifs à :

Tests et/ou exigences préalables à l'entrée en formation

Déroulement de la formation (en centre et en entreprise)

Epreuves de certification

Joindre le tableau de demande d'aménagement du Titre concerné



Renseignements relatifs à la formation envisagée

Dates de formation : du _____ au _____

Organisme de formation :

Adresse :

Code postal : _____ Ville : _____

Tel : _____ Adresse électronique : _____

Responsable de formation :

Tel : _____ Adresse électronique : _____

Entreprise de stage de mise en situation professionnelle :

Adresse :

Code postal : _____ Ville : _____

Tel : _____ Adresse électronique : _____

Dirigeant :

Tel : _____ Adresse électronique : _____

Statut pendant la formation :

Apprenti Salarié en contrat de professionnalisation Stagiaire de la formation professionnelle

Autre Précisez :

Fait à _____ le _____

Signature :

TABLEAU DE DEMANDE D'AMENAGEMENTS

Animateur d'Equitation

Formuler par « oui ou non » les demandes d'aménagements au niveau de la formation et/ou de la certification avec l'appui du référentiel professionnel, du référentiel de compétences et des modalités d'évaluation du Titre à finalité professionnelle visé (Cf. règlement disponible sur la page metiers.ffe.com/animateur-equitation)

	Aménagement de la formation	Aménagement des épreuves de certification
BC1 Participer au fonctionnement et à l'entretien de la structure		
BC2 Animer et encadrer les activités équestres en sécurité		
BC3 Assurer le travail d'entretien et la gestion de la cavalerie d'école dans le respect de son bien-être		

Aménagement(s) souhaité(s) au regard de la situation de handicap :

TABLEAU DE DEMANDE D'AMENAGEMENTS
Accompagnateur de Tourisme Equestre

Formuler par « oui ou non » les demandes d'aménagements au niveau de la formation et/ou de la certification avec l'appui du référentiel professionnel, du référentiel de compétences et des modalités d'évaluation du Titre à finalité professionnelle visé (Cf. règlement disponible sur la page metiers.ffe.com/accompagnateur-de-tourisme-equestre)

	Aménagement de la formation	Aménagement des épreuves de certification
UC1 Participer au fonctionnement de la structure équestre		
UC2 Encadrer les activités de tourisme équestre en sécurité et dans le respect de la déontologie et du bien-être animal		
UC3 Assurer l'éducation et la gestion de la cavalerie de tourisme équestre dans le respect de son bien-être		

Aménagement(s) souhaité(s) au regard de la situation de handicap :

TABLEAU DE DEMANDE D'AMENAGEMENTS
Moniteur d'Equitation

Formuler par « oui ou non » les demandes d'aménagements au niveau de la formation et/ou de la certification avec l'appui du référentiel professionnel, du référentiel de compétences et des modalités d'évaluation du Titre à finalité professionnelle visé (Cf. règlement disponible sur la page metiers.ffe.com/moniteur-d-attelage-equitation-western)

	Aménagement de la formation	Aménagement des épreuves de certification
UC1 Participer au fonctionnement de la structure équestre		
UC2 option Attelage Encadrer l'attelage en sécurité dans le respect de la déontologie et du bien-être animal		
UC2 option Equitation Western Encadrer l'attelage en sécurité dans le respect de la déontologie et du bien-être animal		
UC3 Assurer l'éducation et la gestion de la cavalerie d'école dans le respect de son bien-être		

Aménagement(s) souhaité(s) au regard de la situation de handicap :



**Demande d'aménagements pour les personnes en situation de handicap,
candidates à un titre à finalité professionnelle délivré par la Fédération Française d'Équitation**

Formulaire médical

à remplir par le médecin et à remettre à l'intéressé (e)

NOTE A L'ATTENTION DU MEDECIN : Les informations consignées dans ce document sont strictement confidentielles. Elles ont pour objet d'aider l'organisme de formation sollicité à proposer des aménagements adaptés. Vous pouvez renseigner le questionnaire ci-après ou rédiger votre avis sur papier à en-tête si le formulaire ne vous paraît pas adapté (en précisant les incapacités fonctionnelles du candidat au regard du descriptif de l'épreuve et/ou des modalités de formation et en proposant des préconisations d'aménagements).

Je soussigné(e) Dr. _____, désigné(e) par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), certifie avoir examiné ce jour M. ou Mme _____ qui présente une situation de handicap au sens de l'article L114 du code de l'action sociale et des familles.

Mentionner succinctement la nature et la localisation du handicap et le cas échéant, le taux d'invalidité octroyé par la maison départementale des personnes handicapées :

Toutefois, je certifie que son état de santé ne contre-indique pas la pratique et l'encadrement des activités équestres.

Selon le référentiel d'activités fourni par la Fédération Française d'Équitation (Annexes 1, 2 et 3), je constate que l'incapacité fonctionnelle présentée de façon durable par le demandeur nécessite un aménagement des modalités de formation à la certification professionnelle suivante :

Animateur d'équitation Accompagnateur de tourisme équestre Moniteur d'équitation

Son état justifie donc l'aménagement de la formation selon les préconisations suivantes :



Selon le descriptif des épreuves fourni par la Fédération Française d'Équitation (Annexes 1,2 et 3), je constate que l'incapacité fonctionnelle présentée de façon durable par le demandeur ne lui permet pas de passer, dans les conditions habituellement requises pour les personnes valides, l'(les) épreuve(s) précisée(s) ci-dessous menant à la certification du titre suivant :

Animateur d'équitation

Accompagnateur de tourisme équestre

Moniteur d'équitation

(recenser l'ensemble des épreuves concernées : tests d'exigences préalables à l'entrée en formation et/ou situations certificatives) :

Son état justifie donc l'aménagement de cette (ces) épreuve(s) selon les préconisations suivantes :

Cet avis médical est remis à l'intéressé(e) pour faire valoir ce que de droit.

Fait à

le

Cachet et signature

Animateur d'Équitation

Conditions réglementaires d'exercice

Encadrement, découverte et initiation des activités équestres sous l'autorité d'un titulaire d'une certification de niveau 4 ou supérieur dans le domaine des activités équestres.

Référentiel d'activités

<p>A) Fonction : encadrement des activités équestres</p> <ol style="list-style-type: none"> Prépare son action d'encadrement des activités équestres : <ul style="list-style-type: none"> - Prend connaissance des caractéristiques du public et du contexte de l'action - Prend en compte les besoins spécifiques des publics en situation de fragilité - Se renseigne sur les motivations et le projet équestre du public accueilli - Situe le niveau du public accueilli dans le plan de formation fédéral des pratiquants - Détermine l'objectif et les mises en situation de la séance - Choisit une méthode pédagogique pour réaliser son action dans des conditions optimales de sécurité - Prévoit les moyens et aménagements nécessaires - cavalerie, aire d'évolution et matériel- en prenant en compte la sécurité Réalise son action d'encadrement pour tous publics pratiquant les activités équestres : <ul style="list-style-type: none"> - Prend en charge le public - Attribue la cavalerie et le matériel - Supervise la préparation de la cavalerie - Met en œuvre la séance en veillant à la sécurité de tous et au bien-être des équidés - Transmet les moyens à mettre en œuvre pour une relation respectueuse des équidés et de leur bien-être - Adapte ses interventions pour optimiser la progression des cavaliers et la sécurité - Anime la séance pour optimiser l'agrément et la participation active des cavaliers - Accompagne des promenades sur des itinéraires connus et reconnus - Intègre à son action les principes de la république, du développement durable et les valeurs du sport Veille à la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même : <ul style="list-style-type: none"> - S'assure de la sécurité des installations, du matériel et de leur adaptation à l'activité - S'assure de l'adaptation des équidés à l'activité et aux caractéristiques du public - Se conforme aux règles sur la conduite à tenir en cas d'accident - Détecte les situations à risques pour y remédier, notamment en vue de prévenir toute forme de violence ou de discrimination Evalue et rend compte de son action : <ul style="list-style-type: none"> - Communique un bilan de séance aux cavaliers, parents et accompagnateurs - Rend compte à son responsable du déroulement de la séance, de la progression des cavaliers et des difficultés rencontrées - Signale à son responsable tout fait susceptible de porter atteinte à l'intégrité des personnes ou aux principes de la république - Tire des enseignements de son action pour enrichir sa pratique professionnelle <p>B) Fonction : accueil, animation, promotion</p> <ol style="list-style-type: none"> Accueille les publics de la structure équestre : <ul style="list-style-type: none"> - Connaît le projet de la structure - Accueille et oriente les publics de l'établissement ; - Développe la relation client - Informe des règles d'hygiène et de sécurité Anime la structure équestre : <ul style="list-style-type: none"> - Met en œuvre le projet de l'établissement lors des temps périphériques à la pratique - Explique le mode de vie et les comportements des équidés - Crée une ambiance conviviale - Promeut des activités adaptées au profil des participants Assure la promotion des activités de la structure équestre : <ul style="list-style-type: none"> - Informe de la programmation des activités de la structure 	<p>C) Fonction : soins, entretien et maintenance</p> <ol style="list-style-type: none"> Assure les soins des équidés : <ul style="list-style-type: none"> - Assure les soins et l'entretien courant des équidés - Veille à l'état de la ferrure - Assure l'entretien courant de l'hébergement des équidés - Repère les principaux signes de maladie et en rend compte - Intègre les principes du bien-être équin à son action Assure l'entretien du matériel et la maintenance des installations de la structure équestre : <ul style="list-style-type: none"> - Assure l'entretien courant de l'établissement et du matériel - Veille à la propreté de l'établissement dans le respect des règles d'hygiène - Veille à la sécurisation de l'établissement et du matériel pour les équidés, les pratiquants et les tiers - Conduit les véhicules et machines d'emploi courant dans l'entreprise, dans le respect de la réglementation <p>D) Fonction : Emploi de la cavalerie</p> <ol style="list-style-type: none"> Evalue l'aptitude de la cavalerie d'école <ul style="list-style-type: none"> - Évalue le comportement de la cavalerie d'école - Évalue l'adaptation de la cavalerie d'école Réalise le travail d'entretien monté ou à pied de la cavalerie d'école : <ul style="list-style-type: none"> - Applique le programme de travail qui lui est prescrit - Assure le travail d'entretien monté et non monté de la cavalerie d'école - Habitue la cavalerie aux moyens de transport et à l'environnement - Veille à la sécurité de sa pratique et à celle des tiers Veille au bien-être de la cavalerie d'école : <ul style="list-style-type: none"> - Veille à l'intégrité physique et morale de la cavalerie d'école dans le respect des principes du bien-être équin - Assure le convoyage des équidés dans le respect de leur bien-être et de la réglementation en vigueur <p>E) Fonction : organisation et gestion de la structure équestre</p> <ol style="list-style-type: none"> Met en œuvre les activités de la structure équestre selon une organisation prédéfinie : <ul style="list-style-type: none"> - Informe son responsable des attentes exprimées par les clients lors de la programmation des activités - Réalise les tâches confiées lors d'activités ou de manifestations au sein de la structure Gère le matériel et les installations de la structure équestre en appliquant les procédures qui lui sont communiquées : <ul style="list-style-type: none"> - S'assure du rangement et du stockage du matériel après utilisation - Procède aux remplacements courant de matériel - Signale à son responsable les besoins en matériel - Signale les difficultés liées à l'utilisation des infrastructures Assure le suivi des tâches administratives qui lui sont confiées : <ul style="list-style-type: none"> - Inscrit les pratiquants aux activités - Met en œuvre les procédures administratives de suivi des équidés - Informe la clientèle des modalités et délais de paiement et transmet les relances - Suit l'évolution des stocks et informe son responsable des besoins de renouvellement
--	---

Descriptif des épreuves certificatives

1. Epreuve certificative du Bloc de compétences 1 : Participer au fonctionnement à l'entretien de la structure équestre

Production et soutenance d'un rapport de stage

- a) Le candidat transmet avant la certification par voie électronique dans le délai précisé lors de son inscription un document dactylographié personnel de 10 pages maximum correspondant aux attendus d'un écrit professionnel : orthographe et syntaxe, mise en page, sommaire, pagination...
Ce rapport comprend :
- Une présentation synthétique de l'entreprise de stage permettant de situer le contexte d'intervention du candidat : implantation, infrastructures et matériel, organigramme et fonctions de l'équipe, projet de la structure et activités organisées, publics accueillis. 2 pages maximum ;
 - La description et le bilan critique des activités conduites par le candidat lors de ce stage dans les domaines de l'accueil des publics, de la promotion des activités et de l'animation de la structure ;
 - La présentation détaillée d'une action conduite par le candidat dans l'un ou plusieurs de ces domaines, mettant en valeur sa contribution ;
 - Une copie de l'attestation de stage de mise en situation professionnelle prévue à l'annexe 6 du présent règlement.
- b) Le candidat expose pendant 5 minutes maximum les enseignements tirés de son expérience lors du stage dans les domaines de l'accueil des publics, de la promotion des activités et de l'animation de la structure.
Le candidat peut utiliser les supports de son choix lors de cette présentation.
La présentation est suivie d'un entretien portant sur l'ensemble des compétences du BC1 d'une durée de 15 minutes maximum avec les évaluateurs ayant pour support le rapport de stage, l'exposé et l'expérience du candidat.

2. Epreuve certificative du BC2 : Animer et encadrer les activités équestres en sécurité

Mise en situation professionnelle – Conduite de séance en sécurité

Le candidat conduit une séance s'adressant à un groupe de 4 cavaliers minimum de niveau Galop 4 maximum.

- a) Lors de son stage de mise en situation professionnelle, le candidat constitue un carnet de bord récapitulant les groupes et séances encadrés selon le modèle figurant en annexe 8.
- b) Le public et le niveau sont précisés au candidat 30 minutes avant le début de la séance. Le candidat remet son carnet de bord aux évaluateurs. Il dispose alors de ce temps pour la préparation de séance, l'aménagement de l'aire d'évolution et la prise en charge des cavaliers.
Il n'y a pas de relation entre le choix du thème de la séance et le carnet de bord remis par le candidat.
Il n'y a pas de remise de plan de séance aux évaluateurs.
Pour l'aménagement de l'aire d'évolution le candidat peut prévoir un aide afin de manipuler du matériel si besoin.
- c) Le candidat conduit la séance en sécurité d'une durée de 20 minutes maximum mettant en œuvre un aménagement du milieu et/ou des situations ludiques permettant une participation active des cavaliers et favorisant des apprentissages en lien avec le plan fédéral de formation du cavalier.
- d) A l'issue de la séance :
- Analyse – 5 minutes maximum
Le candidat présente aux évaluateurs, pendant 5 minutes au maximum, une analyse de son action. Cette analyse ne donne pas lieu à un échange avec les évaluateurs.
 - Exposé suivi d'un échange – 10 minutes maximum
Les évaluateurs choisissent dans le carnet de bord du candidat une situation portant sur un niveau et/ou un public différent de celui de la séance.
Le candidat expose :
 - Les raisons qui l'ont conduit à choisir cette situation ;
 - Les consignes qu'il a données ;
 - Les apprentissages que la situation a permis de développer chez les cavaliers.

A partir de l'exposé les évaluateurs échangent avec le candidat sur sa pratique pédagogique.

3. Epreuve certificative du BC3 : Assurer le travail d'entretien et la gestion de la cavalerie d'école dans le respect de son bien-être

Mise en situation professionnelle – Entretien et gestion de la cavalerie et convoyage d'équidés

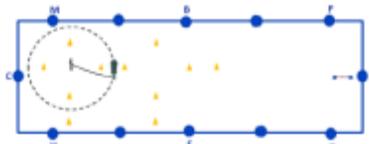
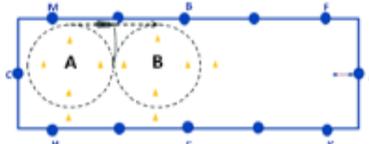
- a) Le candidat remet aux évaluateurs au début de l'épreuve une copie de l'attestation de stage
- b) Le candidat tire au sort et met en œuvre un cas pratique portant sur les soins des équidés et le suivi de la cavalerie d'école
- c) Le cas pratique est suivi d'un entretien
Durée totale : 15 minutes maximum.

Mise en situation professionnelle – Démonstrations techniques

Cf détail en page suivante

- a) Le candidat réalise une démonstration technique de travail d'un équidé à pied en longe d'une durée d'environ 10 minutes
- b) Le candidat réalise une démonstration technique montée de travail d'un équidé sur le plat d'une durée d'environ 10 minutes
Le candidat réalise selon son choix une démonstration technique montée à l'obstacle ou sur un parcours en terrain varié (PTV) d'une durée d'environ 10 minutes

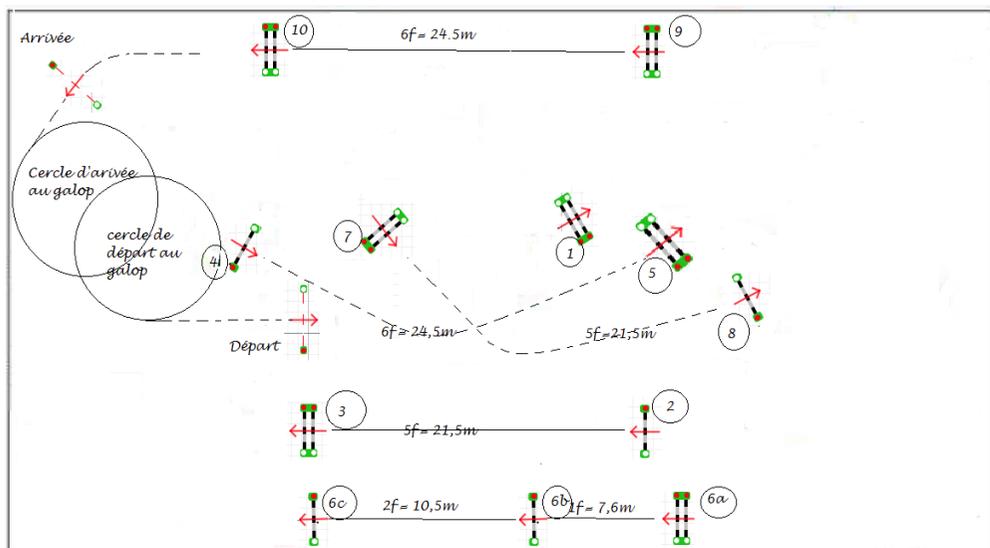
Détail des épreuves de démonstration technique équestre

Démonstration technique de travail d'un équidé à pied en longe		Démonstration technique montée de travail d'un équidé sur le plat	
<p>Le candidat ayant préalablement détendu, présente un équidé en filet à la longe avec ou sans enrênement, au choix du candidat et exécute les exercices dans l'ordre. Durée 10 mn maxi. Chambrière et gants obligatoires, éperons interdits. Les exercices peuvent être effectués indifféremment aux 2 mains</p> <p>Aménagement : Dimensions des cercles : environ 15m. Largeur des portes 3m. Les 2 cercles sont tangents. Une porte est commune aux 2 cercles.</p> <p>Obstacle : Vertical 50 cm avec barre d'appel des 2 côtés ; sans barre de réglage, avec oreille. Chandelier ou plot intérieur permettant le passage de la longe. Positionné pour ne pas être gêné par les cônes</p>		<p>Le candidat ayant préalablement détendu, présente un équidé monté et exécute les exercices dans l'ordre. Durée 10 mn maxi. Les exercices sont présentés en filet ou en bride. Eperons et sticks autorisés. La chute est éliminatoire</p> <p>Le travail au trot doit être exécuté « <u>assis</u> » sauf mention du terme « <u>enlevé</u> » dans le mouvement</p>	
N°	Exercices	Fig.	Mouvements
1	<p>Le longeur installe son équidé sur le cercle à la main de son choix en passant dans les portes matérialisées par les cônes.</p> <p>A partir du pas, obtenir un arrêt, puis repartir progressivement au trot.</p> <p>Au bout de 2 tours environ, obtenir une transition au pas puis progressivement repartir au trot.</p> <p>Au bout de 2 tours environ, obtenir un départ au galop</p> <p>Au bout de 2 tours environs, obtenir une transition au trot puis au pas</p> <p>A partir du pas, obtenir un arrêt</p>		
2	<p>Le longeur change de main et installe son équidé au trot sur le cercle A</p> <p>Le longeur lui demande de se déplacer en ligne droite puis le ré installe sur le cercle B</p> <p>L'exercice peut être répété une fois (aller-retour ou en partant du même cercle)</p>		
3	<p>Le longeur installe son équidé au trot sur le cercle en amont de l'obstacle après avoir retiré l'enrênement le cas échéant.</p> <p>Le longeur fait sauter l'obstacle à son cheval, puis l'installe sur un cercle au trot à la réception et repasse progressivement au pas.</p> <p>L'exercice peut être répété si besoin 2 fois maximum.</p>		
		1	<p>A I C</p> <p>Entrée au trot de travail Arrêt. Salut. Rompre au trot de travail Piste à main droite au trot de travail</p>
		2	<p>CMR R</p> <p>Trot de travail Cercle de 10m</p>
		3	<p>RBXEV</p> <p>Trot de travail</p>
		4	<p>V VKA</p> <p>Cercle de 10m Trot de travail</p>
		5	<p>A LR RMC</p> <p>Doubler sur la ligne du milieu Cession à la jambe gauche au trot de travail Trot de travail</p>
		6	<p>C</p> <p>Arrêt. Immobilité</p>
		7	<p>C</p> <p>Reculer 4 à 5 pas Rompre immédiatement au pas moyen</p>
		8	<p>CH HB BP</p> <p>Pas moyen Changement de main au pas libre, rênes longues. Pas moyen</p>
		9	<p>PFA</p> <p>Trot de travail</p>
		10	<p>AL LS SHC</p> <p>Doubler sur la ligne du milieu Cession à la jambe au trot de travail Trot de travail</p>
		11	<p>C CM</p> <p>Départ au galop de travail à droite Galop de Travail</p>
		12	<p>MXF FAK</p> <p>Ligne courbe passant par X Galop de travail</p>
		13	<p>KV EB</p> <p>Galop moyen Demi-cercle de 20 m de diamètre au galop moyen</p>
		14	<p>BPF FAK</p> <p>Galop de travail Trot de travail</p>
		15	<p>KR RMC</p> <p>Changement de main au trot moyen (assis ou enlevé) Trot de travail</p>
		16	<p>C CH</p> <p>Départ au galop de travail à gauche Galop de travail</p>
		17	<p>HXK KAF</p> <p>Ligne courbe passant par X Galop de travail</p>
		18	<p>FPB BE</p> <p>Galop moyen Demi-cercle de 20 m de diamètre au galop moyen</p>
		19	<p>EVK K</p> <p>Galop de travail Trot de travail</p>
		20	<p>FK</p> <p>Demi-cercle de 20 m en passant par la ligne du milieu, allonger et reprendre les rênes</p>
		21	<p>KA AL</p> <p>Trot de travail Doubler sur la ligne du milieu</p>
		22	<p>L</p> <p>Arrêt Immobilité Salut</p>

Démonstration technique de travail d'un équidé à l'obstacle

Le candidat réalise une démonstration technique montée à l'obstacle. Ayant préalablement détendu, il enchaîne un parcours de 10 obstacles à 90 cm incluant 2 lignes à 5 et 6 foulées et 1 ligne courbe à entre 5 et 7 foulées. Le parcours débute et se termine par un cercle au galop. Durée : 10 minutes maximum.

Embouchure et harnachement conformes au règlement fédéral de CSO, éperons et cravache autorisés – La chute est éliminatoire.



Démonstration technique montée de travail d'un équidé sur le plat

Le candidat réalise une démonstration technique montée sur un parcours en terrain varié (PTV). Ayant préalablement détendu, il enchaîne les différentes difficultés du PTV. Durée : 10 minutes environ

Embouchure et harnachement conformes au règlement fédéral de TREC, éperons et cravache autorisés. Protège-dos obligatoire. La chute est éliminatoire

Allure	N°	Difficultés
Trot	1	Trot en équilibre : sur plan ascendant de 30°, en passage de 3 branches basses - environ 20 cm au-dessus du garrot
	2	Plan descendant de 30° sur 10 m minimum au trot assis
	3	A 15 m, bordure maraîchère : longueur 8m, largeur 0,6 m
	4	Arrêt à la sortie de la bordure maraîchère
Galop	5	Reculer de 3m dans un couloir de 0,90 m, repartir au pas
	6	À 15 m, départ au galop du pas dans une zone matérialisée de 8 m x 2 m
	7	A 15 m, slalom de 5 piquets, intervalle 8 m, sans changement de pied
	8	Transition au trot
	9	Départ au galop à gauche
	10	Ligne de + ou - 50 m délimitée par PO
	11	Bordure maraîchère longueur 8 m, largeur 0,6 m
	12	A la sortie, ½ cercle matérialisé de 20 m de rayon, au contre-galop
	13	Transition Galop-Pas
Pas	14	A 13 m, maniabilité au dans un labyrinthe, déplacement hanches et épaules, largeur 0,9 m, barres surélevées
	15	Barrière type passage à niveau
En main	16	Descendre à droite, cheval immobile dans un cercle de 2,50m
	17	Passage en main d'un tronc d'arbre de 0,60 m
	18	Monter un contre haut en main ou Franchir un fossé, largeur 0,80m
	19	Montoir à droite cheval immobile dans un cercle de 2,50m
Galop	20	Départ au galop à droite dans une zone matérialisée de 8 m x 2 m
	21	Contre-bas au trot ou au galop hauteur environ 1 m
	22	Franchissement d'un tronc ou d'un stère environ 1 m La distance entre les difficultés 21 et 22 doit être comprise entre 19 et 22 mètres.
	23	A 15 m, bordure maraîchère, longueur 8 m, largeur 0,6 m au galop à droite
	24	A la sortie, ½ cercle matérialisé de 20 m de rayon, au contre-galop
Immobilité	25	Transition au pas puis repartir au trot
	26	A partir du trot, Arrêt progressif dans un cercle de 2,5 m
Cheval de main	27	Avec un cheval de main. Au pas Plan ascendant ou descendant 30° min sur 10 m minimum ou Passage de gué
	28	Avec un cheval de main. Au trot Slalom à 5 piquets intervalle de 8m
	29	Avec un cheval de main. Arrêt dans un cercle de 2,5m. Descente du cheval. Immobilité